BUUCLAGE Recyclage, Fertilisation, Impacts Environnementaux

Réseau Mixte Technologique « BOUCLAGE »

porté par l'Acta

Appel à projets «

Attestation de labellisation du projet

Le RMT BOUCLAGE s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire, à l'interface entre l'agroécologie et la bioéconomie. Il porte sur le regroupement, le développement et la mise en synergie des compétences scientifiques et techniques existantes au sein du système de recherche, formation et développement agronomique, pour doter les acteurs concernés (agriculteurs, conseillers agricoles, formateurs, gestionnaires des ressources et territoires, pouvoirs publics...) de références, méthodes et outils pour mieux les accompagner dans les changements de pratiques et de choix stratégiques opérés en vue d'un meilleur bouclage des cycles biogéochimiques, d'une gestion durable des ressources en agriculture et d'une meilleure maîtrise des risques d'impacts environnementaux et sanitaires.

Le RMT BOUCLAGE apporte de nouvelles inflexions aux travaux réalisés jusqu'à 2019 dans le cadre du RMT « Fertilisation & Environnement » :

- une approche systémique avec le couplage des cycles des éléments nutritifs et du carbone pour éviter les déséquilibres entre les flux qui conduisent à des pertes et à des impacts ;
- les services écosystémiques rendus par les agroécosystèmes, voire les territoires, en lien avec la gestion des matières organiques et des éléments minéraux ;
- la gestion et l'efficience de la nutrition des cultures dans des environnements donnés, en intégrant les effets de la diversification des systèmes de culture et la valorisation de l'azote d'origine organique et symbiotique (légumineuses).

Le RMT BOUCLAGE vise également à faire monter en puissance les trois champs thématiques suivants :

- les impacts environnementaux et sanitaires du bouclage des cycles biogéochimiques ;
- la place du numérique et de l'agriculture de précision dans la gestion de la fertilisation ;
- l'évaluation des impacts économiques des transitions de pratiques de gestion de la fertilisation et des systèmes.

Dans le cadre de ces axes, le RMT BOUCLAGE contribuera à

- identifier et formuler de nouvelles questions de recherche posées par l'évolution des systèmes de culture et des pratiques et permettant d'améliorer le bouclage des cycles biogéochimiques,
- monter et mettre en œuvre des projets collaboratifs de recherche & développement qui en découlent, en vue de fournir de nouvelles références et de nouveaux outils d'aide à la décision et de diagnostic, ainsi que des outils et ressources pédagogiques pour l'enseignement et le développement,
- apporter un appui aux ministères en charge de l'Agriculture et de l'Environnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques liées (i) à la qualité des milieux (eau, sol, air) et (ii) à l'économie circulaire.

Le projet «	» porté pa	est en lien avec le ou les axes fonctionnels suivants du RMT BOUCLAGE :
	Axe 1	« Prospective, veille scientifique et règlementaire, stratégie d'ouverture »
	Axe 2	« Mutualisation des données, références, modèles et outils »
	Axe 3	« Transfert, formation, appui aux politiques publiques »
Suite à le RMT BO	la séance UCLAGE certifie	d'échanges avec le(s) porteur(s) du projet en date du ,
		s'affilier soutenir adopter soutenir adopter

Cette attestation implique les engagements mutuels suivants :

Affiliation	Les projets montés par un groupe de travail issu du RMT BOUCLAGE, présentant une importance stratégique pour le RMT, comportant des liens forts avec les objectifs, le programme et les membres du RMT, et dont le porteur s'engage à échanger avec le RMT sur le déroulement du projet et à partager avec lui ses résultats, sont <u>affiliés au RMT</u> . La présente attestation est remise dans la mesure où les recommandations formulées par le comité de labellisation ont été prises en compte.
	Dans ce cas :
	Le RMT BOUCLAGE s'engage, vis-à-vis de ce projet « », <u>affilié</u> par la présente au RMT, à :
	 faire connaître le projet au sein du réseau, suivre les avancées des travaux du projet en étant représenté, dans toute la mesure du possible, au sein du comité de pilotage, accompagner la mise en œuvre du projet, dans la limite des moyens dont le RMT dispose, notamment en termes de conseils d'ordre scientifique et technique, inviter les partenaires du projet à participer de manière active aux réflexions et animations proposées dans le cadre de l'activité du RMT BOUCLAGE, soutenir la valorisation des acquis du projet au sein du réseau, communiquer sur les résultats du projet lors de ses journées annuelles et sur son site Internet.
Soutien :	Les projets montés sans concertation préalable avec le comité stratégique, mais dont l'objet présente un intérêt pour le RMT BOUCLAGE, dont les résultats contribueront à enrichir les connaissances et références qui permettent de mettre en œuvre le programme du RMT, et dont le porteur s'engage à échanger avec le RMT sur le déroulement du projet et à partager avec lui ses acquis, sont <u>soutenus par le RMT</u> . La présente attestation est remise dans la mesure où les recommandations formulées par le comité de labellisation ont été prises en compte.
	Dans ce cas :
	Le RMT BOUCLAGE s'engage, vis-à-vis de ce projet « » qu'il <u>soutient</u> , à : - faire connaître le projet au sein du réseau,
	 suivre les avancées des travaux du projet en étant représenté, dans toute la mesure du possible, au sein du comité de pilotage,
	 inviter les partenaires du projet à participer de manière active aux réflexions et animations proposées dans le cadre de l'activité du RMT BOUCLAGE, soutenir la valorisation des acquis du projet au sein du réseau,
	 communiquer sur les résultats du projet lors de ses journées annuelles et sur son site Internet.
Adoption :	Les projets déjà en cours, sans que le comité stratégique n'en ait été informé au préalable, dont l'objet présente un intérêt pour le RMT BOUCLAGE, dont les résultats contribueront à enrichir les connaissances et références qui permettent de mettre en œuvre le programme du RMT, et dont le porteur s'engage à échanger avec le RMT sur le déroulement du projet et à partager avec lui ses acquis, sont <u>adoptés par le RMT</u> .

Page 2 sur 3

Dans ce cas:

Le RMT BOUCLAGE s'engage, vis-à-vis de ce projet « » qu'il adopte, à :

- faire connaître le projet au sein du réseau,
- suivre les avancées des travaux du projet en étant représenté, dans toute la mesure du possible, au sein du comité de pilotage,
- soutenir la valorisation des acquis du projet au sein du réseau.

Dans les 3 cas, le porteur du projet « » s'engage, vis-à-vis du RMT BOUCLAGE, à :

- convier un représentant du RMT BOUCLAGE aux réunions de son comité de pilotage,
- informer le RMT BOUCLAGE de l'état d'avancement des travaux et des acquis du projet, communiquer sur les résultats au cours des journées annuelles du RMT BOUCLAGE,
- prendre part aux activités du réseau pertinentes pour la thématique du projet et aux actions collectives (journées annuelles du RMT, séminaires thématiques),
- participer activement aux réflexions et débats menés au sein du RMT sur les thématiques concernées (monter ou contribuer à des Groupes de Travail),
- indiquer la labellisation du projet par le RMT BOUCLAGE sur tout support de communication.

Fait à Paris, le

Marianne SELLAM Sophie GENERMONT

Représentante du RMT agissant Animatrice scientifique Représentant du chef de file au nom du comité décisionnel du RMT BOUCLAGE du projet candidat